



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Versailles, le 30 septembre 2014

Michel Gravot  
IA-IPR d'arts plastiques

Christophe JouxteL,  
IA-IPR d'arts plastiques

S/C de Mesdames, Messieurs les chefs  
d'établissement,

à l'attention des professeurs d'arts  
plastiques

**Rectorat**  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

**Les IA-IPR d'arts  
plastiques**  
Michel Gravot  
Christophe JouxteL  
Tél.  
01 30 83 40 41  
Mél  
ce.ipria  
@ac-versailles.fr

Mesdames, Messieurs

Chers collègues

La rentrée scolaire 2014 aura été exceptionnelle par l'importance du nombre de stagiaires et l'entrée en vigueur de nouvelles modalités de recrutement et de formation des professeurs.

Au plan national, à l'issue des différents CAPES, ce sont 570 lauréats qui ont été recrutés cette année dans notre discipline ; 60 professeurs ont été reçus aux concours de l'agrégation.

Dans l'académie de Versailles, nous accueillons avec enthousiasme plus de 70 professeurs stagiaires d'arts plastiques, lauréats des différents concours.

Aussi devons-nous être particulièrement attentifs à leur accueil en établissement, à l'aide apportée et à l'image de notre enseignement des arts plastiques.

### **Accueillir les nouveaux enseignants**

Qu'ils soient les bienvenus dans notre académie ! Celle-ci offre de passionnants défis professionnels et nombre de ressources pour



2/5

l'éducation artistique, tant dans la création contemporaine que dans le patrimoine culturel. Nous les invitons à s'en montrer curieux et experts.

Nous vous encourageons à être à l'écoute des professeurs stagiaires de votre établissement, à partager avec eux votre expérience et votre réflexion sur le métier. L'établissement est le premier lieu de formation professionnelle des professeurs stagiaires. Leur présence stimule les échanges, interroge les pratiques et enrichit la construction partagée de projets innovants.

### **Les accompagner et contribuer à leur formation**

Parmi les stagiaires, de nombreux étudiants se forment actuellement par l'alternance entre cursus universitaire et expérience professionnelle en établissement. Avec l'ÉSPÉ de Paris, nous travaillons à l'articulation de ces deux composantes, théorique et professionnelle.

En liaison avec les tuteurs de ÉSPÉ, des professeurs tuteurs et des formateurs académiques de l'Académie de Versailles sont mobilisés pour leur expérience confirmée. Ils placent au cœur de leur action l'échange, le questionnement et le désir d'accompagner de jeunes professeurs dans leur pratique d'enseignement.

Nous sommes également aux côtés des stagiaires qui exercent à temps plein en établissement. Leur parcours de titularisation est guidé par le référentiel de compétences des professionnels de l'éducation, commun à tous les professeurs. Il renouvelle leur regard, structure leur expérience, harmonise leur approche de l'enseignement des arts plastiques dans le cadre des valeurs partagées de l'École.

Nous tenons ici à remercier tous les professeurs qui ont accepté une mission de tutorat, alors même que pour certains l'expérience des concours est récente...

La mission de tuteur contribue à nourrir tant sa propre réflexion que celle d'un professeur stagiaire.

La connaissance du métier s'acquiert et se renforce par la rencontre, le partage d'expérience et l'audace à innover, à explorer et à construire des cheminements originaux.



3/5

## **Contribuer aux ambitions de la refondation**

Rappelées par la circulaire de préparation de la rentrée, les ambitions de la Refondation de l'école répondent à un enjeu de performance de l'enseignement scolaire en France.

L'éducation artistique et culturelle et ses enseignements artistiques obligatoires y jouent un rôle majeur et reconnu.

Facteur de réussite, l'enseignement des arts plastiques s'inscrit dans un horaire hebdomadaire qui rythme le parcours de l'élève, avec une régularité nécessaire à l'approfondissement des questionnements et apprentissages artistiques. Ainsi, chaque semaine, il mobilise l'élève sur des questions liées au sensible et à la pratique plastique, il le conduit à mieux se connaître, à se construire et à s'ouvrir aux autres.

Tout aussi ambitieuse est l'exigence que se donne l'école de compenser des inégalités d'accès à l'art. L'enseignement d'arts plastiques y contribue en favorisant chez les élèves la compréhension des codes culturels, l'émergence d'un esprit critique et la construction d'un lien plus intime avec les œuvres.

La créativité, la rigueur et l'autonomie, mais aussi l'initiative, la liberté de penser et la faculté de juger sont des compétences et des valeurs qui, acquises dans le cours d'arts plastiques, permettent aux jeunes de mieux entrer dans leur vie d'étudiant et d'adulte.

## **Être auteur et responsable de sa pédagogie**

Appelés à manifester votre engagement pour les élèves en exerçant votre liberté pédagogique, vous serez particulièrement attentifs à la manière dont vous concevez votre enseignement. Cette liberté et cet engagement supposent une égale responsabilité qui s'entend :

- dans une articulation avec les grandes orientations inscrites dans les textes et programmes et dans une ambition permanente pour les élèves, portée par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- avec une certaine curiosité à l'égard de la recherche en pédagogie et didactique, ou des grandes questions de l'éducation,



4/5

- dans une ouverture au débat et à la collaboration entre pairs que vous facilitez les outils numériques,
- dans un égal intérêt et devoir de responsabilité pour l'accompagnement des pratiques numériques des élèves, des usages les plus simples aux créations les plus expertes, de la consultation des ressources d'internet à la création de blogs, œuvres en ligne, podcasts, portfolios,... en classe et autour de la classe.

Le travail de l'enseignant doit désormais explorer de nouveaux champs de pratique, où innovation et motivation sont appelées à prendre une part plus importante. L'innovation pédagogique invite à une attitude ouverte et stratégique prenant en compte la situation des élèves, leurs propres domaines d'excellence et leur contexte social. Les arts plastiques et leur enseignement sont naturellement ouverts à ces enjeux.

### **Se former et interroger ses pratiques d'enseignement**

Nous vous invitons à poursuivre votre formation professionnelle. Dans le cadre de la formation continue, nous sommes très attentifs à l'articulation entre apports de questions nouvelles, exploration de champs artistiques différents et analyse de pratiques pédagogiques.

Une consultation sur le projet de rédaction du socle commun de connaissances, de compétences et de culture a été mise en place et nous vous encourageons à y prendre une part active, au sein de la communauté éducative de votre établissement.

Ces circonstances favorisent une pensée vivante sur la portée de notre enseignement et sur l'inscription de chacun dans l'amélioration de la formation des élèves et de leurs parcours.

Nous mettrons informations et pistes de travail à votre intention sur le [site des arts plastiques](#), qui cette année fait peau neuve. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Nous souhaitons enfin rappeler ici la nécessité impérieuse pour chacun de relever quotidiennement son courrier académique. C'est la garantie d'une communication professionnelle efficace à laquelle nous attachons une grande importance.



5/5

## **Des changements dans l'équipe d'inspection**

Cette rentrée 2014 est également, pour nous tous, très particulière, en raison du départ de Marie-Françoise Chavanne qui prend sa retraite après une longue carrière dans notre académie et qui nous laisse l'empreinte d'une inspectrice d'une très grande valeur.

Nous voulons ici adresser notre gratitude, nos marques d'admiration et d'affection à notre collègue, qui compte beaucoup pour notre discipline et pour l'académie. Grâce à l'héritage de sa pensée sans cesse en alerte, elle reste pour nous une référence !

Laurence Poczta poursuit sa mission d'aide à l'inspection.

Valérie Pacca coordonne la formation continue. Elles sont également formatrices académiques (PFA) pour la formation des stagiaires et l'accompagnement des tuteurs. Nous les remercions pour ces importantes charges, qu'elles assument avec engagement et efficacité.

Sensibles à votre implication auprès des élèves, nous vous assurons, chers collègues, de notre sincère reconnaissance.

À toutes et à tous nous souhaitons une excellente année scolaire !

Michel Gravot

Christophe Jouxte